



PICK'INFOS

Mai 2024

Compte-rendu municipal - Informations mairie, associations, diverses

Mairie de BESSENAY

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h30

Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30



mairie@mairie-bessenay.fr

Tél : 04 74 70 80 07

www.mairie-bessenay.fr

Facebook : Bessenay le village qui d'étonne

BESSENAY



samedi 8 juin de 9h à 17h

Portes ouvertes Rucher communal de la Drivonne

chemin de la Drivonne

Entrée
libre



Visite
Animations
Ateliers



11h: inauguration
du rucher
pédagogique
et verre
de l'amitié



Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 14 Mai 2024

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BOUVEYRON, FERRIERE, PIRAUD, HYVERNAT, BLANC, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, ARQUILLERE, MALIGEAY, VICENTE

Excusés avec pouvoir : T. BORGOGNO (pouvoir à F.DELPEUX), D. LOMBARD (pouvoir à K.FOREST), C.BRENIER (pouvoir à M.BOUVEYRON), B. PINET (pouvoir à MO FERRIERE), C.TULOU (pouvoir à J.MALIGEAY)

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.

Pascal ARQUILLERE est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 02 avril est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 05/2024DE01 : Création et recrutement de contrats d'engagement éducatif à l'ACM

Le CEE est un contrat de travail de droit privé, spécifique, destiné aux animateurs et aux directeurs des accueils collectifs de mineurs. Il fait l'objet de mesures dérogatoires au droit du travail en ce qui concerne le temps de travail, le repos du salarié et la rémunération.

Madame le Maire propose au conseil municipal, qui approuve à l'unanimité :

- la création d'un emploi non permanent et le recrutement d'un contrat d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur à l'occasion de toutes les périodes de vacances scolaires (hors période estivale),
 - la création de trois emplois non permanents et le recrutement de trois contrats d'engagement éducatif pour les fonctions d'animateur à l'occasion de la période des vacances d'été 2024,
- pour venir renforcer l'équipe d'animation en place, en cas de besoin en fonction des effectifs.

Arrivée de Carole FOUILLET et Jacques MALIGEAY

Délibération n° 05/2024DE02 : Amendes de police 2024

Dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, il est possible de demander une subvention au Département pour des travaux liés à des opérations pour la circulation routière. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le dépôt d'un dossier dans le cadre d'aménagement et de sécurisation de stationnements au niveau de l'ancienne gare de la Brévenne et de la route du Col.

Délibération n° 05/2024DE03 : Appel à projets du Département, demande de subvention dans le cadre d'un projet d'espace plurifonctionnel en faveur de la cohésion sociale et du développement culturel

Madame le Maire rappelle le projet de construction d'un espace plurifonctionnel en faveur de la cohésion sociale et du développement culturel pour lequel l'enveloppe budgétaire s'élève à 1 990 000 € HT soit 2 380 000 € TTC et indique que pour le financement de ces travaux, la commune peut espérer bénéficier de l'attribution d'une subvention du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projets 2024. Il est dressé le plan de financement HT qui s'établit comme suit :

Financeurs	Montant des dépenses HT	Base subventionnable HT	Montant HT	Pourcentage de subvention sollicité
Etat - DSIL	1 990 000 €	1 500 000 €	600 000 €	30 %
Etat - DETR	1 990 000 €	475 000 €	190 000 €	10 %
Région	1 990 000 €		400 000 €	20 %
Département	1 990 000 €		400 000 €	20 %
Collectivité	1 990 000 €		400 000 €	20 %

Le conseil municipal approuve par 17 voix pour et deux abstentions la demande d'une subvention au Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projet.

Délibération n° 05/2024DE04 : Souscription d'une ligne de trésorerie

Pour des raisons de souplesse de trésorerie au vu des différents dossiers d'investissement en cours, il est nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie dans l'attente du versement de subventions et du remboursement du FCTVA.

Différents établissements financiers partenaires habituels de la commune (Caisse d'Epargne, Banque Postale) ont de fait été consultés pour une ligne de trésorerie de 400 000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ligne de trésorerie d'un montant de 400 000 €.

Délibération n° 05/2024DE05 : Reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon

Après que des constats d'abandon aient été dressés au cimetière pour les concessions référencées D35-36, E85-86 et E107-108, le conseil municipal approuve à l'unanimité la reprise, au nom de la commune, de ces trois concessions perpétuelles réputées à l'état d'abandon.

Délibération n° 05/2024DE06 : Désignation d'un correspondant incendie et secours

La loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels a créé, en son article 13, l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours dans chaque conseil municipal.

Le correspondant incendie et secours est l'interlocuteur privilégié du service départemental-métropolitain d'incendie et de secours dans la commune sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies.

Bernard Blanc est désigné à l'unanimité correspondant incendie et secours par le conseil municipal.

Délibération n° 05/2024DE07 : Convention « participation citoyenne » avec la Gendarmerie

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature d'une convention de partenariat avec la Gendarmerie de L'Arbresle permettant la mise en place du dispositif « participation citoyenne » tel que présenté à l'occasion de la réunion publique du 11/12/2024.

Délibération n° 05/2024DE08 : Désaffectation et déclassement de la parcelle C 1173

Les biens du domaine public sont inaliénables. Pour procéder à leur vente, les biens doivent être sortis du domaine public communal. En vertu de l'article L.2141-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, la sortie d'un bien du domaine public est conditionnée :

- Par une désaffectation matérielle du bien,
- Par une décision administrative, en l'espèce, une délibération, constatant cette désaffectation et portant déclassement du bien.

Afin de permettre la mise en vente de la parcelle cadastrée C 1173 située dans le lotissement du Clos de la Chapelle, il est nécessaire de prononcer sa désaffectation du service public et de la déclasser du domaine public communal. Le bien ainsi désaffecté et déclassé appartiendra alors au domaine privé de la commune et pourra être cédé.

Dent creuse au cœur de ce lotissement, nécessitant un entretien permanent des services techniques communaux pour maintenir la salubrité du lieu, sans affectation à un service public, il est proposé au conseil municipal de vendre ce tènement pour répondre à la demande en logement sur la commune.

Jacques Maligeay demande si les réseaux traversant cette parcelle, ainsi que la présence d'un puits, ne sont pas de nature à contrarier ce projet de cession. Il demande en outre quelle est la procédure prévue pour supprimer les places de stationnement située devant la parcelle pour permettre l'accès à cette dernière.

Madame le Maire donne ensuite lecture au conseil municipal de courriers reçus des riverains du lotissement du Clos de la Chapelle, étonnés de ce projet avant de donner la parole aux riverains présents. Ces derniers expriment leur inquiétude par rapport à la construction d'une habitation supplémentaire dans ce lotissement et la perte d'un espace vert.

Après avoir entendu ces différentes interventions, Madame le Maire propose à l'assemblée de reporter cette délibération au prochain conseil municipal afin d'apporter des réponses aux différentes questions soulevées. Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Tirage au sort des jurés d'assises

Afin de permettre de dresser la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2025, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste électorale, de 6 personnes devant figurer sur la liste préparatoire du Jury d'Assises. Il s'agit de Didier Chenevière, Pascal Arquillère, Evgeny Kiryushin, Hélène Borreda Passelègue, Maëlle Desremaux, Geneviève Decrop Cameron.

Ce tirage au sort ne constitue que le stade préparatoire de la procédure de désignation des jurés et la liste définitive sera établie ensuite par un tirage au sort du Président de la Cour d'Appel de Lyon.

Décisions d'urbanisme

NOM	Adresse terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
BARBOSA Amélie	29 rue du Prado	PC modificatif : modifications des couleurs des menuiseries et des dimensions, et de la finition de la façade. Création terrasse sur pilotis.	09/04/2024
VERNAY Franck	27 montée de Bernay	Création d'une annexe pour le stationnement (garage).	10/05/2024

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Badges : ils ont été mis en place. La distribution de badge a été réalisée auprès des membres des associations. Pas de difficulté particulière rencontrée à la mise en route de ce nouveau système
- Espace culturel : l'esquisse a été validée et le maître d'oeuvre travaille désormais sur la phase APS (Avant Projet Sommaire).
- La Poste : Le travail sur les plans continue avec pour projet de créer deux logements en R+1 et deux logements en R+2. Des renforcements de planchers seraient sans doute à envisager au niveau des deux niveaux.

O Manifestations

Le printemps des arts se prépare : 14 auteurs seront présents ainsi que 12 artisans d'art et 2 horticulteurs. Les bénévoles de la bibliothèque présenteront différentes animations : contes pour enfant, kamishibai... Un grand merci à eux !

O Fleurissement

La plantation des annuelles est prévue le mercredi 15 mai avec les bénévoles. La commission s'était, au préalable, réunie courant avril pour voir notamment comment compléter le massif au carrefour de Bartassieux et entamer la réflexion pour l'automne. Des choix relatifs à des aménagements au City Stade (table de pique-nique et/ou bancs) seront également réalisés.

La sous- commission quartiers et hameaux s'est également réunie pour avancer sur le dépliant « plan de ville et hameaux ».

O Associations

Cette année le rendez-vous pour le planning des animations de fin 2024 et 2025 est avancé au jeudi 27 juin même si le Pick'rendez-vous sera toujours diffusé en septembre. Cela pour plusieurs raisons, certaines associations n'avaient que peu de recul pour la fin de l'année puisque le planning n'était validé qu'en septembre pour l'année suivante. Les associations demandaient aussi plus de visibilité pour organiser leurs animations ou événements. D'autant plus qu'en 2025 se profilent plusieurs anniversaires. Nous testons donc cette année cette date en juin.

O Communication

Avec PanneauPocket et le panneau lumineux les associations sont maintenant bien au fait et profitent pleinement de ce service pour communiquer leurs événements, la mairie informe également. Pour Facebook et Instagram nous essayons de relayer aussi la communication mairie et associations.

Le panneau pour banderoles à la Brévenne est désormais en service pour la mairie et les associations. Nous allons essayer de faire en sorte que chacun puisse communiquer au mieux en établissant un planning pour éviter que certains supports en pénalisent d'autres en restant trop longtemps.

Nous démarrons nos réflexions pour informer à la Brévenne que le centre du village est tout près avec tout ce qu'il faut en termes de commerces, marchés...

O Urbanisme

- L'enquête publique pour la zone AU est terminée ; la dernière permanence du commissaire enquêteur s'est tenue le 13/05. Le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions. Les principales remarques des riverains portent sur des inquiétudes liées au trafic potentiellement plus important de la rue Marcel Roux.
- Propriété Bernard : la rédaction d'un cahier des charges est en cours pour lancer un appel à projet.
- « Village d'Avenir » : Dans le cadre de ce dispositif, notre correspondant, Mr Gippet, a été recruté par la Préfecture. Il va nous aider dans le cadre des projets structurants sur la commune : espace

plurifonctionnel, propriété Bernard... Il sera à nos côtés pour faire le lien avec tous les services de l'état.

O Voirie

- La réfection partielle, par les services du Département, de la RD 24 au niveau de la Rue du Prado est prévue entre le 27 et le 31 mai par le Département.
- Voirie 2024 : les devis sont en cours. A réception, les décisions relatives aux travaux seront prises.
- Epaveuse : L'épavage des hameaux de la Combe et des Rivières a été réalisé en partie. Il est réalisé par les agents du SIVOM qui tournent actuellement sur la commune de Brussieu. Il reprendra ensuite sur Bernay, la priorité étant donnée aux axes les plus dangereux. La première passe sera terminée fin Juin sur l'ensemble des trois communes du SIVOM.
- Travaux de sécurisation et d'aménagement de la Brévenne : la réception des travaux a eu lieu le mardi 14/05. L'inauguration est prévue le samedi 28 septembre à 10 h 30.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- CAF : le nouveau correspondant CAF est venu se présenter. La CTG (Convention Territoriale Globale) qui permet à la commune d'obtenir une aide de la CAF sur les services communaux destinés à l'enfance (Crèche Les Griottes et ACM) se termine en 2025 ; elle pourrait être prolongée d'une année en raison des élections municipales de mars 2026.
- Les Griottes : La commission d'admission a eu lieu le 26 avril. Une baisse des demandes a été constatée. De fait, toutes les familles ayant fait une demande auront une place cette année.
- Chantier Jeunes : un chantier est prévu du 8 au 12 juillet. La fresque rue du Nord sera prolongée. Un projet de refaire la fresque de la crèche est également à l'étude pour l'été 2025. Contact sera pris au préalable avec les riverains.
- ACM (Accueil Collectif des Mineurs) : la rencontre avec les communes partenaires pour le bilan financier annuel est prévue le 16 mai. L'ACM a accueilli « Vadruille » à la rentrée des vacances de printemps, Les enfants ont été séduits par ce lapin !

O Mobilité

- Une réunion s'est tenue avec la CCPA le 22 avril pour un projet d'aménagement cyclable entre le carrefour de la rue des Bancs de Pierres avec la RD 24 jusqu'à la Brévenne. Il porte sur l'aménagement d'une voie verte parallèle à la route départementale depuis les Bancs de Pierre jusqu'aux escaliers au niveau desquels serait réalisée une rampe pour permettre le passage à vélo jusqu'à la Brévenne. Le financement de ces travaux serait assuré par la CCPA. Ce projet devra, dans tous les cas, être validé par les élus communautaires. A ce jour, la commune est consultée pour avis mais rien n'est encore voté.
- Le SYTRAL a installé sur le parking de la Brévenne une consigne à vélo pour les abonnés. Déjà 3 personnes inscrites sur notre commune pour 6 places disponibles. Une autre est disponible à La Giraudière.

O Vie économique

Les différents arrêts minutes existants sur la commune, rue de la mairie, rue du commerce et place du marché, n'étant pas toujours respectés, ils pourraient être matérialisés en rouge et deux arrêts minutes supplémentaires pourraient être ajoutés, place du marché, au niveau des stationnements en bataille, pour permettre une meilleure rotation des véhicules et ainsi faciliter l'accès aux commerces.

A la Brévenne, 6 places seront matérialisées en bleu pour favoriser également l'accès aux commerces.

O Agriculture

- Semaines de l'environnement, journée du 08 juin avec porte ouverte au rucher communal de la Drivonne : différents ateliers et animations sont prévus mais également, à 11h00, l'inauguration du rucher pédagogique. Celui-ci a été conçu et entièrement construit par les bénévoles. Félicitations à eux pour ce formidable travail !
- Agriculture : Les agriculteurs attendent le beau temps ! Les fruits ont eu assez d'eau. Il conviendrait que les pluies s'arrêtent pour sauver les récoltes. Les quantités de fruits semblent pour l'instant moyennes, notamment pour la cerise. Les quantités en mirabelle sont bonnes et abondantes en pêches. Toutes ces productions sont passées à côté du gel ce printemps et de la grêle à ce jour. La récolte devrait débuter fin mai.
Les éleveurs, pour leur part, ont fait du stock de fourrage, même si la qualité est moindre en raison des pluies.
- Moustique tigre : une sensibilisation à la présence du moustique tigre sur la commune a eu lieu à l'occasion d'un marché du vendredi. Une action sera menée en juin en direction des enfants de l'école qui déjeunent à la cantine. Un flyer sera distribué à l'ensemble des élèves. Enfin, un stand, à l'occasion des élections, sera mis en place rue du nord pour sensibiliser la population. La commune est colonisée depuis 2023. Le moustique tigre naît et vit dans un rayon de 150 m. Il naît dans une petite surface d'eau (bouchon, coupelle...). Une femelle peut pondre 500 à 600 œufs et peu de moyen de lutte existe à part la suppression des eaux stagnantes. Il est donc primordial que chacun fasse preuve de vigilance par rapport à celles-ci. Pour les coupelles de fleurs (notamment au

cimetière), il est possible de mettre du sable dans les coupelles pour répondre au problème tout en conservant l'humidité.

- Frelon asiatique : Une sensibilisation a également eu lieu à l'occasion d'un marché. De mars à fin mai, les reines fondatrices sont piégées, or une reine piégée c'est un nid en moins. Sur la commune, 10 nids ont été détruits en 2023 (3 en 2022 et 1 seul en 2021). Il est donc important d'agir dès aujourd'hui.

La séance est levée à 22 h 00. **Prochain conseil municipal le mardi 02 Juillet 2024 à 19 h 30.**

Infos Mairie

O Panneau pocket : un millier d'habitants suivent l'actualité de notre commune sur PanneauPocket !

Depuis 2019, la commune de Bessenay se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Aujourd'hui, la commune a dépassé les 1000 mobiles qui ont mis Bessenay en favoris sur leur téléphone pour bénéficier de ses informations et de son actualité.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent. L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités (cf affiche en dernière page).

Infos Associations

O Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement

Le concours de belote organisé en mars dernier au profit de l'association ALARME (recherche médicale sur la réparation neuronale de la moelle épinière suite accident) a permis de collecter cette année la somme de 1 694 €.

Les organisateurs, à savoir : le Club des Cerisiers Blancs, les Amis du Patrimoine et de l'Environnement, le Syndicat Agricole, la Société de Chasse et la municipalité de Bessenay remercient tous les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de cette manifestation et tous les commerçants locaux qui ont offert de nombreux lots pour la tombola et en particulier le magasin Proxi, la Lunette sur la Cerise, le Rucher de Bernay, les Gourmandises de La Brévenne..... Grâce à tous la recherche progresse ! L'Association ALARME soutient financièrement les travaux et études cliniques des professeurs Courtine et Mark Anderson depuis plusieurs années. MERCI à tous !

O Restos du Cœur de L'Arbresle

La période d'été de la 39^{ème} campagne des restos du cœur a débuté depuis le 18 Mars 2024

Nos jours d'ouverture pour les distributions et les inscriptions sont les :

- Mercredi matin de 9h à 12h
- Jeudi matin de 9h à 12h
- Jeudi après-midi de 14h à 17h
- Jeudi en soirée de 18h30 à 20h

Nous faisons une collecte alimentaire à SUPER U à L'Arbresle le WE du 7,8 et 9 Juin afin de pouvoir distribuer tout l'été. Si vous êtes intéressés pour être bénévole durant ce WE, vous pouvez nous contacter par téléphone ou mail

Nous sommes effectivement ouverts durant tout l'été avec cependant une fermeture les semaines calendaires n° 30, 32 et 34.

Afin de ne pas laisser nos familles sans ressources nous leur attribuerons le double d'alimentaire les semaines précédentes donc semaines n° 29,31 et 33.

Nous sommes conscients des difficultés rencontrées par les familles avec des prix d'énergie en forte croissance, aussi pour les familles refusées ou autres, n'hésitez pas à venir nous voir afin de réétudier votre dossier.

NOS ACTIVITES D'AIDE A LA PERSONNE (nombreuses) ne sont pas liées à un barème mais sont **inconditionnelles** c'est-à-dire que toute personne désirant nous rencontrer peut venir aux heures d'ouverture du Centre ou nous contacter par téléphone. Nous serons toujours là pour les accueillir au mieux et les orienter selon leurs besoins.

Adresse : 15 rue de Lyon 69210 L'Arbresle - **Tél:** 04 78 35 20 36 - ad69.larbresle@restosducoeur.org

O L'ADMR RECRUTE :

Formation AES ou AMP ou personnel soignant à la retraite
CDI de 35h à pourvoir dès le 1er juin

Nous étudions toutes possibilités concernant le temps et les horaires de travail.

S'adresser au secrétariat de l'ADMR ou directement à la présidente Mme GRAND au 06.81.78.77.56

O Amicale des Donneurs de Sang du Pays de L'Arbresle

Les dates des prochaines collectes sont arrêtées jusqu'à la fin de l'année :

- Le jeudi 20 juin de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00
- Le vendredi 19 juillet de 9h00 à 13h00
- Le mardi 20 août de 9h00 à 13h00
- Le mardi 29 octobre 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00

N'oubliez pas de prendre rendez-vous.

Infos Diverses

O Vie locale

COMMERCES

DATES DE FERMETURE

Le Fournil	du 22.07 au 14.08 inclus
Valentin Pain	du 12.08 au 01.09 inclus
Boucherie Combet	tout le mois d'août
Proxi	uniquement le mercredi 28 août
Brévenne café	du 12 au 25 août inclus
Café du Midi	du 5 au 28 août inclus
Bistro'live	changement de propriétaire en cours
Pharmacie	du 12.08 au 19.08 inclus
Studio d'Alex	du 21.07 au 04.08 inclus + 11 au 18.08 inclus
Atelier de la cuisine	tout le mois d'août
Savonnerie Yanaëlle	du 15.08 au 25.08 inclus
L'Atelierre	du 18 août au 08 septembre
Lys Passion	du 15 au 17 août 2024 + du 31 au 7 septembre Horaires d'ouvertures estivales du 1 ^{er} juillet au 24 août : exceptionnellement ouvert le samedi 8h à 15h.
Cerise sur la lunette	du 10 au 17 août inclus
Poste	Horaires aménagés du 1er juillet au 31 août 2024 Lundi fermé Mardi de 9h à 12h Mercredi de 14h à 17h Jeudi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h Samedi de 9h à 12h Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 2 septembre 2024 .
Bibliothèque	Ouverture uniquement : Du 11 juillet au 3 août, les jeudis et les samedis de 10h à 12h, ainsi que le jeudi 5 septembre et le samedi 7 septembre Fermeture du 5 au 31 août, Réouverture normale à partir du mercredi 11 septembre 2024 .
La ronde paysanne, Mélanger les couleurs, Pizza by Bobo, Y que de belles gourmandises, Trattoria des Monts, Guinguette de l'étang, Pompes funèbres Gillot, Salon Beaut'	Ouverture tout l'été

AGENDA

Juin - juillet 2024

Date	Évènement	Organisateur
Samedi 1 ^{er} juin	Mâchon à BIBOST (rectificatif)	Eh Cherry Festival
Samedi 1 ^{er} juin	Tournoi de foot	Bessenay foot
Samedi 8 juin	Portes ouvertes rucher de la Drivonne	Commune de Bessenay
Samedi 8 juin	Fête du tennis	Tennis Club de la Brévenne
Dimanche 9 juin	Tournoi école de tennis	Tennis Club de la Brévenne
Dimanche 9 juin	Elections Européennes	
Vendredi 14 juin	Fête de la musique	Béchamel/ municipalité
Vendredi 14 juin	Tournoi jeunes basket	Société Bessenoise de Basket
Samedi 15 juin	Fête du judo	Judo Club
Vendredi 21 juin	Kermesse	Conseil de Parents d'Elèves
Samedi 22 juin	Début tournoi OPEN jeunes	Tennis Club de la Brévenne
Samedi 29 juin	Tournoi OPEN de la cerise	Mölkky Club
Samedi 6 juillet	Bessenay en fête - soirée paëlla	Comité des Fêtes
Dimanche 7 juillet	Finales tournoi OPEN jeunes	Tennis Club de la Brévenne
Du 14 juin au 14 juillet	Diffusion matchs foot UEFA EURO 2024	Comité des Fêtes

Et pour rester en contact !





Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket



**100%
GRATUIT &
ANONYME**

**0%
PUBLICITÉ**



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le


[Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



**Bessenay, le village qui
'd'étonne**

1,3 K J'aime • 1,6 K followers

